

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé

Bulletin des travaux

Mardi 8 février 2022

La commission s'est réunie à 14h04, en visioconférence, sous la présidence de M. David Weytsman, président.

1. **Proposition de résolution relative à une meilleure prise en charge et une plus grande sensibilisation de l'endométriose**
déposée par Mme Margaux De Ré, Mme Leila Agic, M. Jonathan de Patoul, Mme Gladys Kazadi, M. Petya Obolensky et Mme Victoria Austraet
doc. 66 (2021-2022) n°1

Décisions :

- Mme Farida Tahar a été désignée en qualité de rapporteuse à l'unanimité des 9 membres présents.
- La commission a entendu l'exposé introductif des auteurs de la proposition de résolution.
- La commission a mené et clôturé la discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des points du préambule et du dispositif.
 - Le premier point du préambule a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
 - Les points 2 à 14 du préambule ont été adoptés à l'unanimité des 9 membres présents.
 - Les amendements n°s 1 et 2, déposés par Mme Aurélie Czekalski, visant à ajouter des points 15 et 16 au préambule ont été adoptés à l'unanimité des 9 membres présents.

- Le premier point du dispositif a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
- Les points 2 à 6 du dispositif ont été adoptés à l'unanimité des 10 membres présents.
- L'amendement n° 3, déposé par Mme Aurélie Czekalski, visant à ajouter un point 7 au dispositif a été rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.
- L'amendement n° 4, déposé par Mme Aurélie Czekalski, visant à ajouter un point 8 au dispositif a été rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.
- L'amendement n° 5, déposé par Mme Margaux De Ré, visant à ajouter un point 7 au dispositif a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- L'amendement n° 6, déposé par Mme Aurélie Czekalski, visant à ajouter un point 9 au dispositif a été rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.
- L'ensemble de la proposition de résolution, telle qu'amendée, a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- La commission a fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : Mme Leila Agic, Mme Latifa Aït-Baala, Mme Nicole Nketo Bomele, Mme Margaux De Ré (supplée Mme Zoé Genot), M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan, M. Ahmed Mouhssin, M. Petya Obolensky (remplace M. Jean-Pierre Kerckhofs), Mme Farida Tahar et M. David Weytsman (président).

Membres absents : Mme Stéphanie Koplowicz (excusée) et M. Michael Vossaert.

Etaient également présentes à la réunion : Mme Victoria Austraet, Mme Aurélie Czekalski et Mme Gladys Kazadi (députées).